



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à huis clos à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **1er juin** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Marc Nadeau
Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-06-73

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1** - Séance ordinaire du 4 mai 2020
 - 3.2** - Séance extraordinaire du 11 mai 2020
- 4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE**
- 5 - VOIRIE**
 - 5.1** - Rapport de l'employé de voirie
 - 5.2** - PPA-ES et PPA-CE 2020-2021
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 6.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 7.1** - Réseau de distribution de l'eau potable

- 8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ**
 - 8.1** - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023
 - 8.2** - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable
- 9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
 - 9.1** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 9.2** - Résolution - Les Arts de la Rue 2020
 - 9.3** - Résolution Politique Familiale
 - 9.4** - Résolution MADA
 - 9.5** - Résolution PDT
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
 - 10.2** - Émission des permis et certificats
 - 10.3** - Offre d'emploi - Inspecteur municipal
- 11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**
 - 11.1** - Suivi du dossier des servitudes
- 12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 12.1** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois
 - 12.2** - Rapport financier 2019
- 13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 13.1** - Rapport annuel schéma de couverture de risque incendie - AN 4 2019
- 14 - LÉGISLATION**
 - 14.1** - Signature contrat - Lots du matricule 0110 99 0665 0 000 0000 - Samson, Larivière, Bolduc Notaires
- 15 - SUJETS SANS RÉOLUTION**
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17 - VARIA**
- 18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-06-74

3.1 - Séance ordinaire du 4 mai 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai dernier par téléconférence, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

2020-06-75

3.2 - Séance extraordinaire du 11 mai 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 11 mai dernier par téléconférence, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE

5 - VOIRIE

5.1 - Rapport de l'employé de voirie

2020-06-76

5.2 - PPA-ES et PPA-CE 2020-2021

Une demande d'aide financière a été envoyée pour les programmes PPA-CE et PPA-ES.

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ

8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023

8.2 - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable

Lettre de promesse du MAMH que la municipalité recevra un montant de 668 748\$ du programme FIMEAU sur un coût admissible de 835 937\$ pour le renouvellement de la conduite d'eau potable (réseau).

9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

2020-06-77

9.2 - Résolution - Les Arts de la Rue 2020

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Philibert désire faire réaliser une œuvre d'art publique extérieure dans le cadre du projet "Les Arts de la rue";

CONSIDÉRANT que la municipalité veut permettre aux citoyens, accompagnés d'un artiste professionnel, de contribuer à la réalisation de cette œuvre d'art;

CONSIDÉRANT que le montant total du budget pour la réalisation de cette œuvre s'élève à 6 350 \$ incluant l'entente de services de notre partenaire Pièces d'autos Fernand Bégin (Jonction Métaux);

CONSIDÉRANT que le projet "Les Arts de la rue" est réalisé avec le soutien financier de l'Entente de développement culturel et qu'un montant maximal de 4 000 \$ est disponible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Philibert demande le soutien financier maximal de 4000 \$ à MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre de l'Entente de développement culturel et que la participation financière de la municipalité soit de 650 \$.

La municipalité s'engage à signer un contrat avec la MRC de Beauce-Sartigan et l'artiste pour la réalisation de l'œuvre, à soutenir l'artiste pour l'activité de participation citoyenne et à entretenir l'œuvre;

Madame Maryse Nadeau, directrice générale, est désignée comme personne responsable et autorisé à signer les documents relatifs à ce projet.

2020-06-78

9.3 - Résolution Politique Familiale

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles de son territoire;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de mettre à jour et de réaliser une politique familiale ainsi que le plan d'action qui lui est associé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est engagée dans une démarche territoriale globale (MRC) visant à réaliser une politique familiale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit dans le cadre de cette démarche de politique familiale nommer un élu responsable de la démarche au niveau municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit dans le cadre cette démarche créer un comité de pilotage responsable de la démarche au niveau municipal comprenant le responsable des questions famille et aînés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également s'assurer de mettre sur pied un comité pour suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre du plan d'action ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Nadeau, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité procède à la création d'un comité de pilotage et de suivi de la politique familiale et de son plan d'action composé des personnes suivantes :

- Marie-Andrée Maheux, ressource en loisirs
- France Loignon, conseillère municipale déléguée aux loisirs
- Louise Gilbert, conseillère et représentant les citoyens
- Marie-Jeanne Ouellet, conseillère et représentant les aînés
- Francine Busque, citoyenne représentant les aînés
- Nadia Tremblay (chargée de projet);

Ce comité sera sous la responsabilité de madame France Loignon, élue responsable des questions Familles et Aînés (RQFA).

Le comité de pilotage de la politique familiale aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.
- De produire un bilan des actions réalisées en lien avec le dernier plan d'action de la politique familiale, incluant une autoévaluation sur le déroulement de la démarche et les résultats des actions implantées dans la municipalité;
- D'assurer la mise à jour et la réalisation de la politique familiale ainsi que le plan d'action qui en découle
 - - en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
 - - en consultant des citoyens de tout âge;
 - - en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la Politique Famille;
- De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles;
- D'agir à titre de comité de suivi du plan d'action, ce qui implique de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre. Au sein de ce comité, au moins deux sièges sont réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des familles par leurs engagements dans leur communauté ainsi qu'un siège pour un élu responsable du dossier « famille » de la municipalité;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Famille »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles dans tout le processus de décisions et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

2020-06-79

9.4 - Résolution MADA

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles et des aînés de son territoire et de contribuer au vieillissement actif des aînés;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de mettre à jour et de réaliser une politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) ainsi que le plan d'action qui lui est associé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est engagée dans une démarche territoriale globale (MRC) visant à réaliser une politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit dans le cadre de cette démarche de politique familiale et de Municipalité amie des aînés nommer un élu responsable de la démarche au niveau municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit dans le cadre cette démarche nommer un comité de pilotage responsable de la démarche au niveau municipal comprenant deux aînés et le responsable des questions famille et aînés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également s'assurer de mettre sur pied un comité pour suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Nadeau, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité procède à la création d'un comité de pilotage et de suivi de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) composé des personnes suivantes :

-Marie-Andrée Maheux, ressource en loisirs

-France Loignon, conseillère déléguée aux loisirs

-Louise Gilbert, conseillère et représentant les citoyens

-Marie-Jeanne Ouellet, conseillère et représentant les aînés

-Francine Busque, citoyenne représentant les aînés

- Nadia Tremblay (chargée de projet);

Ce comité sera sous la responsabilité de madame France Loignon, élue responsable des questions Familles et Aînés (RQFA).

Le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.
- De produire un bilan des actions réalisées en lien avec le dernier plan d'action MADA, incluant une autoévaluation sur le déroulement de la démarche MADA et les résultats des actions implantées dans la municipalité;
- D'assurer la mise à jour et la réalisation de la politique familiale et Municipalité amie des aînés ainsi que le plan d'action qui en découle
 - - en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
 - - en consultant des citoyens de tout âge incluant les aînés;
 - - en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la Politique Familles et Aînés;
- De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles et les aînés;
- D'agir à titre de comité de suivi du plan d'action MADA, ce qui implique de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre. Au sein de ce comité, au moins deux sièges sont réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des aînés par leurs engagements dans leur communauté ainsi qu'un siège pour un élu responsable du dossier « aînés » de la municipalité;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Familles et Aînés »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

2020-06-80

9.5 - Résolution PDT

CONSIDÉRANT que la municipalité Saint-Philibert peut compter sur trois salles pour l'organisation d'activités culturelles et communautaires;

CONSIDÉRANT qu'aucune de ces salles ne bénéficie d'une bonne acoustique et que la municipalité vise à corriger cette situation en posant des rideaux de velours dans la salle et en installant des panneaux acoustiques sur les murs;

CONSIDÉRANT que le projet comprend également l'acquisition d'un projecteur, d'un écran, d'un système de sonorisation, de micros, d'un écran gonflable pour permettre la mise sur pied d'un « ciné-parc », d'un ordinateur portable et d'une caméra;

CONSIDÉRANT que ces équipements serviront autant dans la salle multifonctionnelle qu'ailleurs sur le territoire de la Municipalité permettant de multiplier les initiatives culturelles;

CONSIDÉRANT que la Politique de Développement du Territoire 2020-2025 de la MRC soutient des projets structurants pour améliorer les milieux de vie et que le montant de l'aide financière disponible pour la municipalité est de 114 500\$ sur 5 ans;

CONSIDÉRANT que le montant total pour ce projet est de 11 300\$;

CONSIDÉRANT que le promoteur et le milieu doivent fournir un minimum de 20% du budget total du projet, soit un montant de 2 300\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Nadeau, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet que la municipalité s'implique dans ce projet en investissant la somme de 2 300\$ et que madame Maryse Nadeau, directrice générale, soit la personne responsable à signer les documents relatifs au projet.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10.2 - Émission des permis et certificats

2020-06-81

10.3 - Offre d'emploi - Inspecteur municipal

CONSIDÉRANT que la municipalité désire embaucher un inspecteur municipal et voirie à raison d'environ 7 heures par semaine;

CONSIDÉRANT la candidature reçue de monsieur Claude Rancourt suite à l'offre d'emploi publiée dans le journal local;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LAU, la personne qui occupe le poste d'inspecteur municipal doit être nommée par résolution pour pouvoir exercer ses fonctions;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'entente de service pour l'inspection régionale, la MRC doit recevoir une résolution identifiant la personne responsable de la délivrance des permis et certificats à être émis localement selon cette entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet,

appuyé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité d'accepter la candidature de monsieur Claude Rancourt;

Que monsieur Claude Rancourt soit nommé inspecteur municipal et voirie de la municipalité de Saint-Philibert;

Que monsieur Claude Rancourt, inspecteur municipal et voirie, et madame Maryse Nadeau, directrice générale, soient responsables de la délivrance des permis et certificats à être émis localement.

11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

11.1 - Suivi du dossier des servitudes

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2020-06-82 12.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois

Il est proposé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 42 274,42 \$ et d'autoriser leur paiement.

•Comptes à payer	37 185,65 \$
•Salaires nets versés	3 903,36 \$
•Remises d'employeur	1 185,41 \$
•Total	42 274,42 \$

Administration : chèque no.C2000066 à C2000077, L2000017 à L2000023, V0000616 à V0000617
Salaires : chèque no. D2000048 à D2000057

2020-06-83 12.2 - Rapport financier 2019

Le maire François Morin dépose son rapport financier sur les faits saillants 2019 et en fait la lecture.

Une copie du rapport financier sur les faits saillants 2019 est disponible sur demande au bureau municipal.

13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-06-84 13.1 - Rapport annuel schéma de couverture de risque incendie - AN 4 2019

Dépôt du rapport annuel schéma de couverture de risque incendie de l'An 4 2019.

Les membres du conseil prennent connaissance dudit rapport.

Il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport annuel schéma de couverture de risque incendie de l'An 4 2019.

14 - LÉGISLATION

2020-06-85 14.1 - Signature contrat - Lots du matricule 0110 99 0665 0 000 0000 - Samson, Larivière, Bolduc Notaires

CONSIDÉRANT une décision du conseil municipal d'acquiescer, en zone

agricole, un terrain dans le but de favoriser le développement résidentiel dans la municipalité;

CONDISÉRANT que des discussions ont eu cours entre les propriétaires du matricule 0110 99 0665 0 000 0000 et des représentants de la Municipalité afin de connaître l'intérêt dudit propriétaire à vendre son lot;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est disposée à être bénéficiaire des lots du matricule 0110 99 0665 0 000 0000 du cadastre du Québec pour un montant de 155 000.00\$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité donne le mandat de la préparation des documents notariés à Samson, Larivière, Bolduc Notaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame France Loignon, appuyé par monsieur René Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la promesse de vente ainsi que le contrat notarié des lots du matricule 0110 99 0665 0 000 0000 du cadastre du Québec pour un montant de 155 000.00\$, plus taxes si applicables.

RE: PV de correction 2020-06-85

15 - SUJETS SANS RÉOLUTION

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

17 - VARIA

2020-06-86

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire à huis clos soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20h15

François Morin, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.

Je, François Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.